

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles,

Nov 1902

N° *59.*

OBJET :

A *M Larmoye*

J. Gilles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau

qui *fait* l'objet de *notre* lettre du 5 courant

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, *M. P. P. P.*, l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

M. LARMOYER

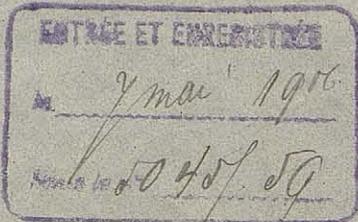
36, RUE D'ESPAGNE, 36

ST-GILLES

BRUXELLES



BRUXELLES, LE 5 mai 1906.



3
Messieurs les Membres de la Commission
de Musique
Bruxelles

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous proposer l'achat
d'un portrait fait par E. Agnessens pen-
dant son séjour à la Maison de Santé
d'Heule. Je l'ai été du cadre ^{qui} vous eût
empêché de voir la signature.

Je m'en remet à vous quant au prix,
car je ne saurais l'évaluer moi-même.

Veuillez agréer, Messieurs, l'ex-
pression de mes sentiments très distingués

M. Larmoyer

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *mon* ouvrage..... soumis à l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° *59*..... en date du *8 mai 1906*.....

Bruxelles, le *14 mai 1906*.....

M. Lammoyez